

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 9 JUIN 2026
à onze heures au Palais de Justice de SENS (Yonne)**

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**, Société Coopérative de Banque à forme anonyme et capital variable immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 542 820 352, dont le siège est à 14 Boulevard de la Trémouille BP 20810 21008 DIJON CEDEX, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié au dit siège

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques **EN UN LOT** de :

COMMUNE DE VILLEMANOCHÉ

Au 12 rue du Moulin à Vent, une maison à usage d'habitation OCCUPEE, d'une surface habitable de 87,17 m², comprenant : au rez-de-chaussée : corridor central desservant une petite cuisine avec simple évier, deux chambres, salon, petite salle d'eau, WC séparé ; au sous-sol : garage avec chaudière, cuve à fuel, compartiment cloisonné ; Cour devant et jardin derrière

Figurant au cadastre Section AB n° 457 lieudit « Le Bourg » pour 4 ares 73 centiares

MISE A PRIX : 20.000 €

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENS. Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SENS.

Visite sur place le MERCREDI 27 MAI 2026 DE 11H00 A 12H00.

Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Maître Rudy FARIA ☎ : 03 86 65 52 37 ou Maître Cyril GUITTEAUD ☎ : 03.86.83.00.18
- Maître Alain THUAULT ☎ : 03 86 72 09 85
- Sur le site : www.avoventes.fr
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de SENS

